

Regularisation de mon compagnon

Par bebe, le 08/10/2011 à 12:48

Bonjour,

voila je vis avec mon compagnon depuis 6 mois, et il est son papier, et je voudrais savoir comment faire pour qu'il puis etre régulariser, car moi je suis malade et je travail, et lui comme il est sans papier il ne peus pas travailler, donc je voudrais savoir esque c'est possible de faire une démarche a la préfecture carte de sejour pour un compagnon d'un malade ou esqu'il ya une autre démarche a faire aidez moi svp merci

Par mimi493, le 08/10/2011 à 12:49

Le concubinage n'est pris en compte qu'au bout de 5 ans de vie commune. Quelle est sa nationalité ?

Vous avez quel age? Il a quel age?

Par miema, le 24/10/2011 à 23:17

le mieux est de vous marier et faire la régularisation après à la préfecture;